

La Feuille Verte



DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Siège social : 26, rue de la Cloche, B.P. 14, 77301 Fontainebleau CEDEX

Permanences au local des Amis de la Forêt : le mardi de 10 heures à 12 heures

et le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30 (sauf jour fériés et juillet/août).

En dehors de ces permanences, les messages téléphoniques sont enregistrés sur répondeur.

Tél. : **01 64 23 46 45** • Site WEB : <http://www.aaff.fr> • Courriel : info@aaff.fr

Numéro 8 - Juillet 2010

I - LES AFF et LA FORÊT

Parc national

Les travaux du comité de pilotage se sont poursuivis à deux niveaux, celui du comité plénier et celui d'un comité directeur restreint. Les AFF participent naturellement aux deux instances. Le comité plénier réunit l'ensemble des collectivités, organismes ou associations concernées. Les Amis de la Forêt ont été amenés à rappeler et préciser leur position. Ils estiment que les statuts dont bénéficient actuellement le Massif forestier paraissent largement suffisants : ils assurent un heureux équilibre entre la nécessaire protection et « la fonction sociale » de ce Massif fréquenté par un large public. Ils proposent que des mesures visant à améliorer la situation actuelle soient prises, notamment pour faire face aux problèmes qui se posent dans l'immédiat : il en est ainsi de l'accueil du public, une meilleure participation des collectivités locales, un renforcement de la conduite apaisée dans le Massif. Dans ce contexte la création d'un parc national ne paraît ni utile, ni souhaitable, ni même possible. Il est à noter que les propositions des AFF ont été accueillies favorablement, étant entendu que celles-ci peuvent se faire indépendamment de la création d'un parc national.

Un projet de rapport faisant état des positions en présence et essayant de dégager des zones de consensus sera examiné en septembre. Les débats ont fait clairement apparaître un clivage entre,

d'une part, les représentants des collectivités locales et des milieux scientifiques partisans de la création du parc et, d'autre part, ceux des usagers et du monde économique qui sont, dans leur grande majorité, hostiles à cette perspective qui ne manquera pas d'apporter de nouvelles contraintes à leurs activités. Un dossier complet peut être consulté sur le site de l'Association.

Coupe sur la parcelle 354

Les AFF se sont inquiétés de la coupe rase effectuée sur la parcelle 354, en bordure de la route de Bourgogne. Il s'agissait d'une plantation de chênes pédonculés réalisée il y a 130 ans. En 2008, il est apparu que son état sanitaire était particulièrement préoccupant : le diamètre du tronc ne dépassait pas 40 centimètres, ce qui était anormalement faible pour des chênes de cet âge ; mais surtout des branches sèches apparaissaient dans la partie supérieure de la quasi-totalité des arbres. Les périodes de sécheresse récentes n'ont fait qu'aggraver le phénomène. L'ONF a ainsi décidé de couper cette plantation en dégénérescence grave et de la remplacer pendant l'hiver par des chênes sessiles plus adaptés au changement climatique. L'importance de la coupe a suscité des réactions critiques. Il est sûr que dans ce domaine une meilleure information du public, à laquelle les AFF se doivent de participer, est indispensable.

Enquête sur la biodiversité

Le conseil général de Seine-et-Marne a décidé de procéder à une enquête auprès des habitants du département sur la biodiversité. Cette enquête s'adresse à tous : le questionnaire est disponible sur

le site du conseil général à l'adresse suivante :

<http://www.seine-et-marne.fr/enquete-sur-la-bio-diversite>

La réponse demande environ 15 minutes. Nos membres sont vivement invités à participer à cette enquête.

II - LA VIE DE L'ASSOCIATION

L'assemblée générale

L'assemblée générale de l'Association s'est tenue le samedi 12 juin au château de Fontainebleau. Parmi les participants, on a noté la présence de MM. Thierry Baron, sous-préfet de Provins représentant le préfet ; Frédéric Valletoux, conseiller régional et maire de Fontainebleau ; Jean-François Robinet, conseiller général, maire de Samois. Étaient aussi présents plusieurs maires de communes périphériques à la Forêt, dont Mme Catherine Triolet, maire de Recloses, M. François Bland, directeur territorial pour l'Île-de-France et le Nord-Ouest, et M. François Virely directeur interdépartemental de l'ONF ; les présidents d'association amies dont M. Philippe Schwab, président de la SAMCF.

L'assemblée s'est félicitée de la reconnaissance d'utilité publique accordée par un décret du 3 février 2010 (*J.O.* du 5 fév. 2010) à l'Association et a décidé de choisir comme commissaire aux comptes la société AC 2 de Fontainebleau.

La direction des Routes du conseil général a fait un exposé sur les mesures prises en concertation avec l'Association, dans le cadre de la politique de conduite apaisée, pour améliorer la sécurité routière dans le Massif forestier, notamment par la limitation de vitesse à 70 km/h sur plusieurs tronçons routiers, et le développement de modes doux de déplacement.

S'agissant du projet de parc national, le maire de Fontainebleau, Frédéric Valletoux, a rappelé les raisons qui l'avait conduit à faire cette proposition qui permettrait de disposer d'un label prestigieux, tout en assurant qu'il n'était pas question d'imposer de nouvelles contraintes aux usagers de la Forêt. Une motion a été votée à l'unanimité rappelant la position de l'Association qui estime que le statut de forêt de Protection réalise un heureux équilibre entre protection de la biodiversité et ouverture à un large public, étant entendu qu'il est susceptible d'amélioration, notamment en élargissant la place des élus dans la gouvernance, en améliorant l'accueil du public et en renforçant le programme de conduite apaisée en Forêt.

L'invité d'honneur de cette année, Bernard Chevassus-au-Louis, a fait un brillant exposé sur

le thème *De la protection de la nature à la gestion de la biodiversité*.

La prochaine *Voix de la Forêt* rendra compte de façon complète du déroulement de l'assemblée générale et de ses décisions.

Le site WEB

Le nouveau site web est maintenant opérationnel. Il a été élaboré par la société *Comme un Arbre* sur la base d'un cahier des charges défini par notre webmaster, Jean-Claude Taupin. Une nouvelle page d'accueil a été mise en place. La charte graphique choisie est particulièrement élégante. Le contenu de l'ancien site a été repris et complété, selon un plan plus rationnel. L'objectif ainsi poursuivi est de disposer d'une véritable encyclopédie de la forêt de Fontainebleau sous tous ses aspects, de la botanique à la peinture en passant par la géologie et le patrimoine forestier. Les membres de l'Association bénéficieront d'un accès réservé à certains fichiers. La procédure d'actualisation a été très simplifiée. Rappelons que le site web est visible à l'adresse : **<http://www.aaff.fr>**

Entretien avec Hervé Gaymard, président de l'ONF

Le président et Gérard tendron, vice-président, ont rencontré, le 27 mai, Hervé Gaymard, nouveau président de l'ONF. Ils ont évoqué le rôle de l'Association et la nature de ses relations avec l'ONF. Ils ont abordé plus spécialement les problèmes soulevés par le changement climatique et son impact sur la Forêt. Ils ont également évoqué les questions posées par le projet de création d'un parc national, sujet que le président de l'ONF connaît bien de par ses fonctions de président du conseil général de Savoie où se trouve le parc de La Vanoise.

Entretien avec le préfet de Seine-et-Marne

Le président a eu un premier contact, le 1^{er} juin, avec le nouveau préfet de Seine-et-Marne, M. Jean-Michel Drevet. Après avoir présenté l'Association et son rôle tout à la fois de protec-

tion de la biodiversité en Forêt et d'accueil du public, il a rappelé son attachement à un renforcement de la conduite apaisée dans le Massif forestier, notamment à travers la limitation de vitesse à 70 km/h. Le préfet lui a assuré que l'amélioration de la sécurité routière était pour lui un objectif majeur : il s'était d'ailleurs très vite rendu sur le terrain en Forêt où le processus de contrôle avait d'ores et déjà été renforcé.

Guide des sentiers

L'édition actualisée est maintenant disponible. Les 10 000 exemplaires imprimés initialement étant épuisés, un nouveau tirage était indispensable. Celui-ci tient compte des modifications apportées dans le tracé de certains sentiers et du doublement du sentier n° 9. Demeurant le Guide de référence, il est toujours en vente au prix de

12 € (9 € pour les membres) dans les librairies de Fontainebleau de même que dans certaines grandes surfaces spécialisées (Vieux Campeur, Decathlon, Leclerc). L'Association est également impliquée dans la préparation de la nouvelle carte IGN qui devrait être publiée à l'automne.

Recherche de bénévoles

Les tâches administratives que représente la gestion des affaires de l'Association sont lourdes et demandent le concours de toutes les bonnes volontés. L'Association recherche ainsi deux personnes pour assurer une fois par mois la permanence de deux heures au siège, soit le mardi matin soit le vendredi après midi. Par ailleurs, nous recherchons un membre de l'Association pour gérer les problèmes d'informatique.

III - RELATIONS EXTÉRIEURES

Participation à des manifestations

L'Association a participé à de nombreuses manifestations, notamment à Fontainebleau (*Animasso, Naturiales*) ; Bois-le-Roi (*Faites des associations*) ; Amponville (*Entente sportive de la Forêt*).

Elle s'est jointe à la délégation qui s'est rendue en Allemagne, du 21 au 23 mai, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire du jumelage entre les villes de Fontainebleau et de Constance. Elle a apporté sa contribution à travers *Souvenirs de Fontainebleau*, un film sur la Forêt sonorisé en trois langues (français, allemand, anglais) et une exposition sur le développement durable réalisés par Gérard Vallée avec l'appui de Connaissance du Gâtinais.

Elle a piloté La Belle Rando en forêt organisée par Decathlon.

Fédération nationale des sociétés d'amis des forêts

À l'occasion de son assemblée générale tenue le 2 juin et présidée par le sénateur Philippe Leroy, la FNSAF a évoqué la préparation de sa prochaine journée d'étude à L'Isle-Adam. Elle a également adopté une motion s'inquiétant de la perspective de création d'un parc national dans le massif de Fontainebleau. Elle a estimé que ce projet était inadapté compte tenu de sa localisation dans une zone très urbanisée, inutile en raison des mesures de protection déjà existantes et inopportune compte tenu des contraintes qu'implique tout parc national.

IV - AGENDA

Artistes du bout du monde

Cette association culturelle de Grez-sur-Loing, inaugure, à l'occasion des Journées du patrimoine les 16 et 17 septembre, le sentier de randonnée « Sur les pas de Robert Louis Stevenson » reliant Barbizon à Grez. Une exposition consacrée à l'écrivain écossais qui a longuement séjourné dans ce beau village sera présentée au Prieuré.

Exposition de cartes anciennes sur la Forêt

Les Amis de la Forêt de Fontainebleau organiseront, dans la salle des Élections, du 29 au 31 octobre, une exposition conçue par Gérard Vallée.

Elle présentera des cartes anciennes et autres documents anciens faisant revivre l'histoire de la Forêt depuis plusieurs siècles.

Journée d'étude de la Fédération nationale des sociétés d'amis des forêts

La journée d'étude de la FNSAF, devenue annuelle, aura lieu cette année en forêt de L'Isle-Adam, le vendredi 10 septembre. L'accueil des participants se fera à la Maison de L'Isle-Adam, rue de l'Abbé-Breuil (parking réservé à proximité), à partir de 9 h 15. Le thème retenu cette année est celui du bois-énergie. La journée sera ouverte à 10 heures. Après les mots d'accueil de M. Philippe

Leroy, président de la Fédération, sénateur de la Moselle et président du groupe d'études « Forêt et filière bois » du Sénat, de M. Axel Poniatowski, député, maire de L'Isle-Adam et M. Alain Charlet, président de L'Isle-Adam pour la sauvegarde de l'environnement et des forêts, le colloque se déroulera autour de quatre intervenants : MM. Philippe Van de Maele, président de l'ADEME, sur les énergies renouvelables ; M. Pierre Olivier Drège, directeur général de l'ONF sur la place du bois dans les énergies renouvelables ; MM. de Sutter, président de l'Union des industries des pan-

neaux de process (UIPP) et Thierry d'Allancé, directeur de l'agence Île-de-France-Nord Dalkia sur le thème « *Y a-t-il une concurrence entre le bois-énergie et le bois d'industrie ?* ».

Après le déjeuner, des visites sur le terrain permettront de découvrir la plus importante chaudière au bois de France, à Saint-Ouen-l'Aumône et de faire un arrêt à Nerville-la-Forêt pour voir cette forêt riche de son passé historique, de sa flore et de sa faune, sous la conduite d'un agent de l'ONF. Le retour à L'Isle-Adam aura lieu vers 17 h 30.

**Tous les membres des AFF
sont invités à participer à cette intéressante journée
en remplissant la fiche d'inscription ci-dessous,
en y joignant 15 € par personne de contribution aux frais
(déjeuner, entrées, car, etc.) payés par la Fédération.**

FICHE D'INSCRIPTION

à la journée du 10 septembre 2010 à L'Isle-Adam
À retourner **avant** le 1^{er} septembre à l'IASEF
14, rue Théodore-Prévost, 95290 L'Isle-Adam

M., Mme

Association

Accompagné (e) de :

Participera à la journée

Nombre total de personnes : Chèque joint de : € à l'ordre de la Fédération nationale des sociétés d'amis des forêts (FNSAF).